

>>> Juin 2015

A la Une



Parution du petit Guide social du ministère de l'Intérieur

Vous souhaitez connaître les différentes actions sociales mises en œuvre par le ministère de l'Intérieur pour faciliter votre installation, trouver un logement, un mode de garde, vous aider à articuler la vie de famille et la vie professionnelle ?

Cette nouvelle édition du petit Guide social du fonctionnaire se propose de vous apporter les réponses aux questions que vous vous posez.

Vous y trouverez une première information qui sera certainement complétée par les différents services compétents auxquels vous êtes invité(e) à vous adresser.

Le service départemental de l'action sociale, qui assure la gestion des actions et prestations sociales, ministérielles et interministérielles et la mise en œuvre d'actions sociales départementales définies par la commission locale d'action sociale (CLAS) est votre interlocuteur privilégié, quel que soit votre périmètre d'appartenance.

Au sein de votre service, le correspondant de l'action sociale vous aidera et vous orientera dans vos démarches.

Et n'oubliez pas de consulter le site Intranet de l'action sociale : <http://actionsociale.mi> sur lequel ce document est en ligne dans la rubrique Boîte à Outils – Documentation.

Un encart de 4 pages informant sur les dispositifs d'accompagnement spécifiques à la Police nationale est en cours de réalisation et complètera cette brochure.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet de l'action sociale / Boîte à outils / Documentation :

> <http://actionsociale.mi>

Contact auprès de la Mission information animation :

Tél. : 01 80 15 41 13

Courriel : action.sociale@interieur.gouv.fr

Des abeilles à Beauvau !

Le ministère s'engage pour la préservation de la biodiversité : des abeilles sont désormais logées Place Beauvau !

Le 15 mai, des apiculteurs de l'association Abeilles du monde ont installé trois ruches, sur le toit de l'immeuble Brossolette. D'une race très douce, ces abeilles à miel, les Buckfast du frère Adam, sont excellentes butineuses, peu agressives et peu essaimeuses. Selon les conditions météorologiques et la bonne intégration des abeilles dans leur nouvel environnement, les ruches produiront à terme de 45 à 60 kg de miel par ruche et par an.

Au titre de la stratégie ministérielle de développement durable et du plan administration exemplaire pour l'environnement 2015-2020, le ministère de l'Intérieur participe ainsi à la préservation de la biodiversité : l'enjeu est de sauvegarder une espèce menacée vitale pour l'écosystème... et pour l'homme. Les pots de miel seront offerts comme cadeaux de prestige du ministère.



Le vendredi 22 mai, de 11 h 30 à 14 h 30, Hall George Sand, à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité, les apiculteurs en charge des ruches ont fait partager leur passion et ont proposé une dégustation du « Miel de Paris » !



30 mai au 5 juin, Semaine européenne du développement durable



Tous les jours de la semaine, des animations ont été organisées sur les sites de Beauvau, Lumière et Oudinot sur les thèmes du plan Administration exemplaire,

des économies de ressources, de l'immobilier durable, de la biodiversité et de l'économie circulaire.

L'enjeu était que chacun comprenne que l'action qu'il peut conduire à son niveau est importante, qu'elle participe directement à engager des évolutions positives en faveur de la réduction des gaz à effets de serre et de la limitation du réchauffement climatique.

Un spectacle de théâtre de rue, la projection de « Soleil vert » de Richard Fleischer avec Charlton Heston, des innovations pour réduire ses consommations d'énergie, des témoignages de démarches innovantes en matière de recyclage illustrées par un atelier de travaux pratiques, des produits de saison et du pain bio aux restaurants d'entreprises, du café équitable, une sensibilisation au tri des déchets, une conférence sur les enjeux du climat et les comportements individuels...

Et n'oubliez pas le concours « *Votre vision du monde en 2030* ». Comment sera le monde en 2030 ? Quels paysages, quels modes de déplacement, quelle alimentation, quels habitats ... ? Vous avez **jusqu'au 15 juin** pour répondre sur la boîte :

mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

Les modalités du concours sont précisées sur l'**Intranet du développement durable**.



>>> Pour en savoir plus

Site Intranet du développement durable du ministère de l'Intérieur :

> <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

Anne Guiheux - Tél. : 01 80 15 34 64

Mél : mission-developpement-durable@interieur.gouv.fr

Installation du CHSCT de service central de réseau de la Police nationale 20 mai 2015

Le comité d'hygiène, de sécurité et de santé au travail de service central de réseau de la direction générale de la Police nationale, compétent pour connaître de toutes les questions relevant de l'ensemble des services centraux et services à compétence nationale, a été installé le 20 mai 2015 par la directrice des ressources et des compétences de la Police nationale.

Outre la validation du nouveau règlement intérieur et l'élection du secrétaire de comité, les membres du CHSCT SCR PN ont, par ailleurs, examiné le dispositif de mise en œuvre d'une cellule de veille des risques psychosociaux (RPS) pour la DRCPN, qui préfigure les futures cellules de veille des autres directions et services de police en administration centrale.

La DCPAF a présenté son document unique pour ses locaux situés à Paris et sur le site de Lognes. Elle a également exposé les mesures prises à titre préventif pour les escorteurs chargés des reconduites aux frontières par avion, soumis à des risques de contamination par rayons ionisants dans le cadre de leurs missions. La situation des stands de tir de l'ENP Oissel a également été évoquée.

Réunion bimestrielle des médecins inspecteurs régionaux au Courbat

Le mercredi 6 Mai, l'établissement de santé du Courbat a reçu l'ensemble des médecins inspecteurs régionaux (MIR) du service médical de la Police nationale, pour leur réunion bimestrielle, sous l'autorité du médecin chef de la Police nationale, le docteur Claude Gonzalez.

La directrice de l'établissement, Frédérique Yonnet, et son équipe ont permis de présenter le travail remarquable effectué par cet établissement, dont la politique de santé, orientée sur la prise en charge des stress post-traumatiques avec addictions, bénéficie aux personnels actifs du ministère de l'Intérieur.

Il a été rappelé le lien prégnant qui est à développer sur le plan partenarial entre les différents services concourant à la prise en charge médico-sociale des fonctionnaires en grande difficulté. A ce titre, le service médical de la Police nationale est un élément majeur de l'accompagnement du retour au travail.

Les MIR ont pu bénéficier d'une visite détaillée et instructive sur les activités et prises en charge menées au Courbat.

Cette journée fût, comme à l'habitude, le nécessaire point bimestriel entre les médecins du service.

Par ailleurs, un moment convivial a été organisé en l'honneur de Josiane Barale, conseillère technique nationale des infirmières de la Police nationale auprès du médecin chef. Elle a assuré avec efficacité, disponibilité, et bénévolement cette mission durant 9 années. Elle transmet actuellement son travail à sa collègue, Jocelyne Leyssenne. Elle quittera officiellement ses fonctions fin juin 2015. Ceci fut l'occasion pour le service de lui témoigner avec émotion sa reconnaissance pour le travail accompli, avec quelques cadeaux qui lui permettront de débiter une autre vie, qui nous l'espérons, sera remplie de bonnes et belles choses.



Agenda

SDASAP / DRH

> 8 juin 2015 : CHSCT d'administration centrale

14 h 30 - site Lumière

> 15 juin 2015 : CHSCT ministériel

14 h 30 - site Beauvau

> 22 juin 2015 à 14 h 30 : CHSCT spécial des préfetures

14 h 30 - site Lumière

SDASAP / DRCPN

> 23 juin 2015 - Regroupement national de la M2RP

> 24 juin 2015 - Seconde réunion du CHSCT de réseau de la Police nationale

Tri et recyclage : comprendre les principaux symboles

De nombreux symboles et logos, associés au tri et au recyclage, sont présents sur les emballages et les produits de la vie quotidienne, jusqu'à former un ensemble de signes difficiles à mémoriser. Si certains symboles, par leur présence de longue date sont de véritables repères, d'autres sont plus obscurs ou même parfois visuellement trompeurs.



>>> Pour en savoir plus

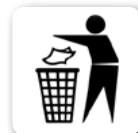
Site Internet du service public : www.service-public.fr/

Site Internet de l'ADEME : [Mes déchets, comprendre les symboles](#)

On peut les classer en 4 familles :

- ceux qui incitent les consommateurs à trier ou explicitent une consigne de tri,
- ceux qui indiquent qu'un produit est recyclable,
- ceux qui mentionnent qu'un produit est recyclé,
- et enfin, ceux indiquant la participation du fabricant au financement de la gestion des déchets d'emballage.

Retrouvez la signification de chaque symbole sur le site Internet de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



Attention aux attaques de « phishing » !

Les attaques de « phishing » ne faiblissent pas et ciblent de nombreux sites internet : CAF, impôts, e-commerce, banques, ... La technique du phishing utilisée par les pirates informatiques consiste à envoyer un message électronique incitant à se connecter à un site en suivant un lien. Le site qui ressemble à un site officiel est en réalité un faux site destiné à récupérer vos données personnelles et bancaires. Le motif des messages est une prétendue mise à jour de sécurité, une mise à jour de vos données ou de votre compte, ou encore un facture qui n'a pas été payée dans les temps (fournisseur internet ou de téléphonie mobile), etc. D'autres phishings vous promettent des remboursements : « suite à une erreur de calcul de votre impôt (ou de votre allocation CAF...), nous allons vous rembourser la somme de... ».

Le message est toujours alarmiste et demande une intervention rapide, jouant sur le stress et l'affect dans le but de faire perdre au lecteur son bon sens et son esprit critique.

Le même genre d'attaques existe aussi par téléphone ou SMS. On parle alors de « vishing » et « smishing ». **N'y répondez pas et ne rappelez pas.**

En tant que client de la banque, vous avez un rôle essentiel à jouer dans l'utilisation sécurisée des services de banque à distance. Alors que les pirates informatiques ne cessent de renouveler leurs modes opératoires, le guide « Banque à distance - 10 réflexes sécurité », élaboré avec la Police Judiciaire, donne des préconisations précises et concrètes : respecter les consignes de votre banque, faire attention à vos mots de passe et codes d'accès, suivre vos comptes régulièrement...



- Soyez vigilants pour tous les messages que vous recevez, même ceux semblant provenir de personnes que vous connaissez bien.
- Ne cliquez jamais sur le lien contenu dans un message et connectez-vous directement au site souhaité en tapant vous-même son adresse.
- Signalez les spams et les tentatives de phishing sur le site Internet signalement.
- S'il s'agit d'une tentative de phishing ciblant votre banque, prévenez-la.
- Consultez régulièrement les consignes de sécurité de votre banque, disponibles sur son site Internet et mises à jour avec les dernières alertes.

>>> Pour en savoir plus

Portail officiel de signalement des contenus illicites sur Internet :

> <https://www.internet-signalement.gouv.fr>

Le site pédagogique sur la banque et l'argent :

> <http://www.lesclesdelabanque.com>

> Télécharger le guide « Banque à distance - 10 réflexes sécurité »

Un portail Internet pour trouver un logement social



Un nouveau site internet, mis à disposition par le ministère chargé du logement propose des services pratiques relatifs à la demande de logement social.

Il permet :

- d'enregistrer une nouvelle demande de logement social en ligne

Une demande enregistrée en ligne sur ce site sera, après validation, visible par l'ensemble des organismes de logement social disposant de logements sur les communes recherchées.

- de renouveler, mettre à jour ou consulter une demande de logement social existante

Ce service est ouvert aux personnes ayant déjà déposé une demande et disposant par conséquent d'un récépissé d'enregistrement comportant le « numéro unique d'enregistrement » de la demande. Ce numéro à 18 caractères est indispensable pour utiliser ce service.

> Agents de l'État en Île-de-France

Vous recherchez un logement, vos démarches en ligne :

- Créez ou mettez à jour votre demande de logement sur www.demande-logement-social.gouv.fr
- Informez votre correspondant ministériel de votre situation.
- Choisissez dans la liste de logements en vous connectant sur www.balae.logement.gouv.fr
- Déposez et suivez votre candidature en ligne.

- de consulter un annuaire des guichets

Ces guichets permettent d'enregistrer une demande nouvelle et délivrent des renseignements relatifs à la demande de logement social. Ils offrent également la possibilité aux personnes ayant enregistré une demande sur ce site, mais ne disposant pas d'une copie numérique de leur pièce d'identité ou de leur titre de séjour, de valider leur demande.

- de consulter des informations statistiques relatives au logement social

Obtenez, pour les communes qui vous intéressent, des informations sur le nombre de logements sociaux existants, sur le nombre de demandes de logements en attente ou encore le nombre de logements attribués l'année dernière.

A la fin de l'année 2015, il sera possible de joindre ses pièces justificatives directement à la demande déposée en ligne. Il sera également possible de suivre les principales étapes du traitement de la demande.



>>> Pour en savoir plus

Site Internet de la DRIHL :

> www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/



Logement : renouvellement du partenariat ministère de l'Intérieur - groupe immobilier Nexity !

Ce dispositif privilégié est ouvert à l'ensemble des agents du ministère et leur famille.

Il est destiné à vous accompagner dans le cadre de votre projet immobilier :

- location ;
- location dans une résidence de services meublée (notamment pour un séjour de courte durée : 3 jours minimum) ;
- achat (neuf, ancien, terrain à bâtir) ;
- revente ;
- rachat de crédit.

Pour concrétiser votre projet et vous faciliter l'accès au logement, profitez des offres coup de pouce :

- bilan patrimonial personnalisé gratuit ;
- frais de notaires offerts dans le neuf ou pour les terrains à bâtir ;
- étalement des frais de location ;
- diagnostics offerts pour une revente.

Ce partenariat, conclu à titre gratuit, n'entraîne aucun caractère d'exclusivité au profit du groupe Nexity. Les conseillers du groupe Nexity sont à votre disposition pour vous apporter des conseils personnalisés sur votre projet immobilier.

>>> Pour en savoir plus

Tél. : 0 800 33 00 41 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Site Internet : <http://www.nexity.fr>



La Fédération Française des Diabétiques appelle à une mobilisation générale contre le diabète !

4 millions de personnes sont touchées, 400 nouveaux cas apparaissent chaque jour, 700 000 français seraient des diabétiques qui s'ignorent, avec des conséquences dramatiques. Si rien n'est fait, 1 français sur 10 sera touché d'ici 15 ans.

Le diabète est un facteur de destruction irréversible de la santé :
 1^{ère} cause d'amputations (hors accidents) avec 8 000 cas par an en France,
 2^{ème} cause d'accidents cardio-vasculaires,
 25 % des cas de maladies détruisant les reins lui sont imputables,
 1^{ère} cause de cécité après 65 ans, plus de 1 000 cas par an.



Le diabète touche plus de 3 millions de personnes en France. 700 000 français seraient diabétiques sans le savoir. Face à une telle situation, l'enjeu sanitaire est important. Le diabète continue son épidémie silencieuse.

La Fédération française des diabétiques se mobilise du 6 au 13 juin 2015 au service du dépistage des risques encourus par un diabète non diagnostiqué ou non contrôlé et lance une campagne de dépistage « Testez votre risque » sur leur site.

Le diabète se caractérise par un taux de sucre trop élevé dans le sang : une hyperglycémie liée à un mauvais fonctionnement du pancréas. Non dépisté ou mal contrôlé, le diabète détériore le fonctionnement des organes vitaux et peut entraîner de graves problèmes de santé : cécité, insuffisance rénale, maladies cardio-vasculaires ou amputation. Le sucre corrode les parois des vaisseaux sanguins qui nourrissent tous les tissus en oxygène et en éléments nutritifs. Sans prise en charge, les conséquences du diabète participent à diminuer l'espérance de vie. Un diabète est avéré lorsqu'à deux reprises le taux de sucre dans le sang est supérieur ou égal à 1,26.

Il existe deux formes de diabète :

- Le diabète de type 1 est une forme immédiatement diagnostiquée.
- Le diabète de type 2, un diabète qui vit caché. C'est la forme la plus répandue et la plus insidieuse de la maladie. Il apparaît à l'âge mûr, généralement à partir de 40 ans et lors de la vieillesse.

Son origine est souvent génétique. La présence de personnes diabétiques dans le cercle familial proche prédispose à la maladie et doit inciter à effectuer des dépistages réguliers. Le diabète a également des causes environnementales et culturelles. Des habitudes alimentaires trop riches ou déséquilibrées accentuent le risque. Le surpoids, l'obésité et la sédentarité sont des facteurs aggravants de la maladie, car ils sont responsables de l'insulinorésistance, à plus forte raison si toute activité physique est absente.



>>> Pour en savoir plus

Les outils à télécharger sur le site Internet de la Fédération française des diabétiques :

> <http://www.afd.asso.fr/>

« Testez votre risque »



Colloque « Le Commissaire face aux risques psychosociaux »

Le Commissaire : « entre le marteau et l'enclume ». C'est par ces mots que la directrice du Courbat, modératrice du colloque « *Le commissaire face aux risques psycho-sociaux* », a résumé l'objet de la réunion initiée par le syndicat des commissaires de la Police nationale et que Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a honoré de sa présence, jeudi 21 mai dernier.

Plus d'une centaine de commissaires de la région francilienne avaient répondu présents pour participer à cette rencontre destinée à présenter le dispositif que déploie le ministère pour faciliter la prévention des risques psychosociaux dans la Police nationale. Si les risques psychosociaux sont en effet partagés par toutes les professions, ils revêtent cependant un caractère particulier dans la police, au regard des conditions difficiles d'exercice de leur métier, et ce particularisme est encore plus marqué pour ce qui concerne les commissaires de police, à la fois « acteurs » et « sujets » d'une politique de prévention et d'accompagnement.

Les interventions qui ont ponctué la journée se sont révélées riches et bien équilibrées, entre témoignages poignants de situations vécues sur le terrain et analyses médico-juridiques du phénomène. Après avoir rappelé l'absence de véritable définition juridique des risques psychosociaux – le droit et la pratique managériale n'envisageant que quelques-uns de leurs symptômes : le stress, le harcèlement et la violence au travail –, les différents

>>> Pour en savoir plus

Site Internet du Syndicat des commissaires de la Police nationale :

> <http://le-scpn.fr/>

intervenants ont convenu de l'évolution des mentalités que constitue la prise de conscience actuelle et progressive dans la Police nationale : éprouver une fragilité et ressentir le besoin d'un accompagnement ne sont pas contre-intuitifs. Ce peut même être le passage obligé vers une meilleure qualité du travail.

Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, a rappelé que le thème de cette journée de travail était « *sans doute l'un des plus difficiles que nous ayons à gérer* ». Après avoir souligné que les métiers dans la Police nationale ont considérablement évolué au cours de ces 10 dernières années, il a tenu à rappeler son attachement à la conduite d'une gestion des ressources humaines qualitative, soucieuse de soutien professionnel et de perspectives de carrière.



Dr Florence Foullon, médecin coordonnateur national pour la médecine de prévention du ministère de l'Intérieur ; Dr Claude Gonzales, médecin-chef de la Police nationale ; Marc Fernandez, directeur départemental de la Sécurité publique du Puy-de-Dôme ; Frédérique Yonnet, directrice du Courbat ; Didier Rosselin, chef département recherche, valorisation professionnelle et documentation ENSP.

Témoignage

Devenir parrain avec PLAN, ONG de solidarité internationale

Madame Raymonde Janin, retraitée du ministère de l'Intérieur, a souhaité présenter l'action de l'ONG PLAN, dont elle est la correspondante pour l'Indre-et-Loire :

« *Plan International permet aux enfants, avec leur entourage par un long accompagnement, une progressive indépendance. Le but final est d'aider les populations à vivre chez elles, en autonomie de moyens, dans le respect des cultures... Beaucoup parmi nos parrains - marraines sont des retraités, intéressés par l'avenir de tous les enfants et soucieux de donner à leurs petits-enfants une ouverture sur le monde.* »

Fondé en 1937 par le journaliste John Langdon-Davies et le travailleur humanitaire Eric Muggeridge, PLAN a eu pour première mission de fournir logement, éducation et nourriture aux enfants victimes la Guerre civile espagnole. L'aide aux enfants est donc la vocation historique de PLAN, qui a accumulé dans ce domaine 75 ans d'expérience. Appelé Plan international depuis 1962, il est présent dans 50 pays en développement et est reconnu comme un acteur majeur de la solidarité internationale. Plan France, créé en 1993, est membre du Comité de la Charte don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations. Sensibles au sort des enfants victimes de la pauvreté

ou de discriminations (raciales, religieuses, sexuelles), nombreux sont les parrains et marraines à vouloir leur venir en aide. Le fait de pouvoir donner un visage à sa contribution donne un aspect concret, un lien direct et rassure le donateur. Mais cela doit être avant tout un acte bien réfléchi.

Être parrain c'est avoir une proximité relationnelle avec l'enfant parrainé par échanges de lettres et de photos. Par son filleul (proposé au parrainage par sa famille), le parrain découvre les réalités d'un pays, suit l'évolution de l'enfant par le dossier annuel réalisé par lui et l'efficacité de l'aide peut être ainsi mesurée. Chacun peut participer à l'action de PLAN : organiser, communiquer, au sein d'une équipe locale pour faire connaître, susciter des parrainages...



>>> Pour en savoir plus

Site Internet de Plan France : Tél. : 01 44 89 90 90

> www.planfrance.org/ Mél : contact@planfrance.org

Du côté de la FJM

• OFFRES SÉJOURS FJM

>> VENTES FLASH SPÉCIALES MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR !

> « Voilà l'été... l'orange passe au vert en Auvergne ! »

Séjour d'une semaine au Domaine du Lac en juin 2015.

Réservations jusqu'au 13 juin 2015. **À partir de 203 € en quotient familial 1 (QF 1).**

Ce séjour comprend : l'hébergement en mobil-home (4/6 personnes) tout équipé (8 jours/7 nuits). Il ne comprend pas : les boissons, les repas, les transports, la taxe de séjour, les frais de dossier, les draps et linge de toilette.

Code promo : **aydat 0615**.



>>> Pour en savoir plus

Pour plus de renseignement : **04 73 79 37 07** ou par courriel : fjmledomainedulac@orange.fr
Parc résidentiel de loisirs - Chemins des cratères - Sauteyras - 63970 Aydat.

> Partez aux Écureuils dans les Pyrénées au meilleur prix cet été !

« 2 semaines valent mieux qu'1 » : pour toute réservation d'un séjour de 2 semaines consécutives en pension complète : la 2^{ème} semaine à 50 %.

(hors période rouge (1^{er} août au 21 août) et non cumulable avec l'offre tarif vert).

- A partir de 287 € la 1^{ère} semaine pour un adulte et 2^{ème} semaine à 50 %
- A partir de 175 € la 1^{ère} semaine pour un enfant (2-12 ans) et 2^{ème} semaine à 50 %

Le tarif dépend de votre quotient familial.

Promotion valable uniquement les périodes oranges (du 27 juin au 31 juillet et du 22 au 28 août 2015).



>>> Pour en savoir plus

Pour plus de renseignement : Résidence « Les Écureuils » au **04 68 30 16 01** ou par courriel : fjm.ecureuils@orange.fr
Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes - 1, rue Jean Moulin - 66121 Font Romeu cedex.

• PARTENAIRES LOISIRS FJM

CEVEO, votre nouveau partenaire CAMPING

Cévéo propose **25 % de remise sur tout le mois de Juillet 2015.**

Offre valable sur tous les villages vacances, villages clubs et campings Cévéo.

Offre cumulable avec l'offre 7 nuits au prix de 6 (hors village vacances, résidences et campings partenaires).

Code : **FJM-CVO15**

Tél : **04 73 77 56 14**

www.ceveo.com



CLUB MED : offre Les Très Beaux Jours, de -10 %, -15 %, -20 % sur l'été...

Réservation jusqu'au 13 juin 2015 pour un séjour entre le 16 mai et le 31 octobre 2015 inclus : départs sur juillet et août compris !

Offre inédite pour cet été , jusqu'à - 20 % de réduction sur une sélection de Villages France, Soleil Proche et Soleil Lointains.

Attention ! Dans la lettre du mois de mai, une erreur s'est glissée dans le code promotion Club Med !

Identifiant : **BH MININTERE**

Mot de passe : **154617**

Tél. : **0 825 825 895**

www.clubmed-collectivites.com



Offre séjour GOËLIA

20 % de remise sur certaines stations, pour un séjour entre le 4 juillet et le 29 août 2015, jusqu'au 25 juin 2015.

Offre cumulable avec votre remise CE !

Code de l'opération : **PLOUF**

Code partenaire : **FJM75**

Mot de passe : **75007**

Contact : **01 60 76 59 00**

info@goelia.com

www.goelia.com



Vos vacances en avant-première et à petit prix !

Pour tout séjour (semaine ou court séjour) et toute typologie de logement, d'une durée minimum de 4 nuits, entre le 1^{er} et le 30 juin 2015 (dernier départ possible le 27 juin) :

Remise partenaire doublée, cumulable avec remise CE !

Code de l'opération : **PROMOJUIN**

Code partenaire : **COMP040674**

Contact : **04 92 12 62 12**

resapartenaires@mmv.fr

www.partenaires.mmv.fr



Services

• CAPROFEM

Malgré la fermeture de son show-room, Caprofem continue son activité !

Vous pouvez contacter le **01 48 10 78 78** ou consulter le site Caprofem :

www.caprofem.fr

Numéro de client : **1576895**

Mot de passe : **6bfe5y**

Attention ! Nouveau point de retrait de marchandise :

143 - 155, avenue Galliéni - 93140 Bondy

(du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00 et le samedi de 8 h 00 à 13 h 00).



Événement

POL'ARTS 2015

Tous les fonctionnaires de la Police nationale en activité ou à la retraite (étant ou ayant été) en poste sur Marseille sont invités à exposer leurs œuvres (peinture, sculpture, photographie), dans le cadre de l'exposition culturelle « POL'ARTS 2015 ».

Cette exposition, organisée par les Anciens de la 54, se tiendra **du 18 au 30 septembre 2015** à la mairie du 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements - 2, place de la Major - 13002 Marseille.

Pour obtenir le règlement et la fiche d'inscription :

Contact : **06 14 82 51 22 - 06 62 22 09 16**

